

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRESS/516
15 février 2008

(08-0700)

ASSISTANCE TECHNIQUE

Les Communautés européennes font un don de 250 000 euros pour les normes sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux et la préservation des végétaux

Les Communautés européennes (CE) ont offert 250 000 euros (environ 400 000 francs suisses) au Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC). Il s'agit du premier don des CE à ce fonds.

Ce programme a été mis en place en vue d'aider les pays en développement à améliorer leurs compétences et leurs capacités en matière d'analyse et de mise en œuvre des normes internationales sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux et la préservation des végétaux. Le FANDC est une initiative conjointe de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation mondiale de la santé, de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la santé animale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Cette contribution servira en 2008 à couvrir les coûts d'une consultation régionale sur la coopération technique dans le domaine SPS et de l'organisation d'ateliers.

"Le respect des normes internationales peut être un obstacle à la pleine participation des pays en développement au système commercial multilatéral. Je me réjouis du don des CE, qui permettra d'améliorer l'analyse et la mise en œuvre par les pays en développement des normes SPS internationales", a déclaré le Directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy.

L'Ambassadeur des CE, M. Eckart Guth, a dit: "Les CE continueront à aider les pays en développement afin de leur permettre d'accroître leur capacité de mise en œuvre des normes SPS internationales. L'acquisition d'une telle aptitude renforcera leur capacité d'obtenir et de maintenir un accès aux marchés."

FIN